Appel à projets artistique et participatif

Projet « propreté »

L’appel à projets est ouvert à tout artiste plasticien

Le service Propreté de la commune d’Anderlecht en collaboration avec Escale du Nord, centre culturel d’Anderlecht lance un appel à projet pour l’implantation d’œuvres artistiques dans l’espace public. Ces installations visent à favoriser le respect de certains espaces vis-à-vis de l’urine sauvage et des dépôts clandestins.

Cet appel à projet laisse ouvert le choix de la technique artistique utilisée pour autant que le résultat soit résistant, durable et facile à entretenir. Critères : qualité 50%, expérience 25% et coût 25%.

Les dimensions et surfaces à envisager conjointement ou séparément sont :

*Dimensions et photos à voir en annexe*

*Annexe 1: Murs cours Saint Guidon*

*Annexe 2: Centre murs place Vaillance*

*Annexe 3: Centre rue Brune*

*Annexe 4 & 5: Brognez square Pequer + Brognez Miroir d'arbres*

Une attention particulière sera apportée sur l’aspect participatif du projet et à son inclusion dans le tissu urbain.

Le ou les artistes sélectionnés devront :

* Se rendre sur place afin de « s’imprégner » de la dynamique actuelle, se rendre compte par soi-même, aller à la rencontre de … ;
* Être présenté aux habitants, comités de quartier, tissu associatif… le lien entre l’artiste/l’œuvre et l’habitant est prépondérant ;
* Convenir d’un moment (juillet/août) afin d’organiser un temps de pratique artistique visant à faire découvrir non seulement « l’univers » de l’artiste mais également sa ou ses techniques (journée d’initiation, stage, …), idéalement sur site ;
* Une bonne adéquation entre l’objectif visé (propreté), son interprétation et la qualité des matériaux éventuellement utilisés.

Planning :

* La date limite du dépôt du (des) projet(s) est fixée au 17 septembre 2018 ;
* La désignation du (des) projet(s) retenu(s) aura lieu le 25 septembre 2018 ;
* L’(les) artiste(s) lauréat(s) sera (seront) prévenu(s) au plus tard le 2 octobre 2018 ;
* Les présentations publiques des projets se dérouleront entre le 8 et le 19 octobre 2018 ;
* Les temps de pratiques artistiques pour le public auront lieu entre le 22 octobre et le 23 novembre;
* La réalisation de(s) l’œuvre(s) prendra place entre le 19 novembre et le 15 décembre 2018.

Date limite de dépôt des projets et modalités d’envoi :

Date limite de dépôt : 17 septembre 2018

Adresse postale de dépôt ou d’envoi des projets :

Escale du Nord, Centre Culturel d'Anderlecht

rue du Chapelain, 1

1070 Anderlecht

Adresse électronique d’envoi des projets :

appelaprojetedn@gmail.com

**Le dossier de candidature comportera :**

1. Un dossier administratif comprenant :
* une présentation du porteur de projet incluant un curriculum vitae ;
	+ la fiche de renseignements administratifs dûment complétée *(ci-dessous*).
1. Un dossier artistique comprenant :
	* une description du projet ;
	* une intention artistique illustrée ;
	* une notice technique énumérant les matériaux employés et leur condition d’utilisation, en conformité avec la réglementation de sécurité en vigueur dans l’espace public ;
	* un planning de réalisation de l’œuvre ;
	* un budget prévisionnel détaillé.
2. Un dossier participatif comprenant :
* Le type de présentation choisie pour informer les riverains et habitants ;
* Une présentation de l’intention visée dans le temps de pratique artistique ;
* Une description de la technique utilisée et de sa mise en œuvre avec les participants ;
* La capacité d’accueil ;
* Une estimation du coût des matériaux et outillages utiles au temps de pratique artistique.

**Les projets seront sélectionnés d’après les critères suivants :**

* références dans le domaine de la création d’œuvres d’art plastique ;
* capacité à proposer un projet artistique en adéquation avec les objectifs du service Propreté de la commune d’Anderlecht ;
* capacité de présenter son travail et sa technique devant les habitants, les riverains ;
* capacité à réaliser des temps de pratiques artistiques avec la population ;
* l’intervention artistique doit répondre aux normes de sécurité environnementales en vigueur.

Les dossiers jugés recevables seront examinés par le jury composé de la manière suivante :

Deux représentants par catégorie

* des habitants du quartier concerné
* des associations participant au projet "propreté" concerné
* le service propreté de la commune d'Anderlecht
* le Centre Culturel Escale du Nord

Ce jury pourra, éventuellement, auditionner les candidats.

L’appel à projets est doté d’une enveloppe financière incluant tous les frais afférents et les éléments nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement du projet : conception, réalisation, fourniture du matériel, voire les travaux de préparation des surfaces jugés nécessaires par l’artiste.

Deux enveloppes financières sont attribuées à ces projets. 40000€ TTC pour le projet "Centre" (annexe 1, 2, 3) et 40000€ TTC pour le projet "Brogniez" (annexe 4 & 5). L'enveloppe "Centre" pourra, au besoin, être adaptée selon que les interventions dans les 3 espaces sont envisagées séparément ou conjointement. L'enveloppe "Brognez" est indivisible.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu sur demande à

Escale du Nord, Centre culturel d'Anderlecht 02 528 85 00

Fiche de renseignements de l’artiste

**Nom :…………………………………………….……………………………….**

**Prénom :…………………………………….….……………………………….**

**Pseudonyme :…………………………………….….……………………………….**

**Adresse :………………………………………….………………………………..…………**

**……………………….……………………………………….….……………………………**

**…………………………………….………………….……………………………….….……**

**Téléphone…………………………………….……………………………….**

**Email :…………………………………………………………..**

**Site Web :…………………………………………………………**

**………………………………..……………………………………….………………………………..**

**………………………………..……………………………………….………………………………..**

**Je soussigné(e)…………………………………...……………………….……. avoir pris connaissance des conditions de l’appel à projets et être en accord sur tous ces termes.**

**Fait à ...............................................…... le …………………………………………**

**L'artiste**